



DÉLIBÉRATION N°2019-02-25
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 25 février 2019

**APPROBATION DE LA MOTION CONCERNANT L'AUGMENTATION SUBSTANTIELLE
DES DROITS D'INSCRIPTION POUR LES ETUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 33 voix pour et 1 voix contre la motion suivante :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Nantes, réuni en séance exceptionnelle le lundi 25 février 2019 faisant suite à la motion du 14 décembre 2018 et au regard notamment du caractère discriminatoire de la mesure :

- Demande que le décret prévoyant la hausse des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires ne soit pas publié.
- S'engage, en cas de publication, à mettre en oeuvre tous les dispositifs réglementaires pour faire bénéficier l'ensemble des étudiants étrangers extra-communautaires concernés par le décret (déjà inscrits ou nouveaux arrivants) du régime tarifaire prévu pour les étudiants européens.

À Nantes, le 25 février 2019

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

